

PHILOSOPHIE ET INVENTION DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

Une réflexion à partir de Fabien Eboussi Boulaga et Éric Weil

François-Xavier

AKONO, Jésuite.

Docteur en Philosophie politique. Enseignant au Département de Philosophie Saint Pierre Canisius de l'Université Loyola du Congo.

ekodo.akono@gmail.com

Introduction

« Le peuple crève de faim ; et ceux qui le commandent s'engraissent d'impôts. Voilà pourquoi le peuple crève de faim¹ ». La maxime du philosophe chinois soulève la question de la justice sociale. Cette phrase-diagnostic oriente la problématique de cet article qui démarre par l'analyse de la situation du citoyen confronté à un « État oppressif² ». Elle s'inspire de cette citation :

Nous avons fait et faisons encore l'expérience de toutes les formes anciennes et modernes de la coercition, de l'intimidation, de la répression, et même de l'élimination. Les budgets consacrés à la sécurité, à la police et aux forces armées sont en constante augmentation. La torture est quotidienne. Sa forme banale « bénigne », est la bastonnade. Mais elle s'est enrichie des procédés et des gadgets les plus sophistiqués de la technologie répressive³.

Face à l'oppression, comment les philosophes contribuent-ils à l'invention des sociétés démocratiques ? Pour y répondre, une relecture de « la dimension politique⁴ » de l'œuvre de Fabien Eboussi Boulaga et d'Éric Weil est proposée dans les présentes lignes. La démarche du philosophe camerounais, du point de vue de l'analyse de la politique, est à la fois de déconstruction et de reconstruction. Étant donné qu'il a lu et a employé la pensée d'Éric Weil, j'examine chez eux, la réflexion sur le débat politique qui débouche sur une conception de la démocratie construite sur l'idée de personne participative (« citoyen actif » selon le mot d'Éric Weil) et un fonc-

1 Lao TSEU, *Le livre de la voie et de la vertu*. Texte traduit et présenté par Claude Larre, Paris, Desclée de Brouwer, Institut Ricci, 1994, p. 99. Lire Corine PELLUCHON, *Les nourritures : philosophie du corps politique*, Paris, Éditions du Seuil, 2015.

2 Éric WEIL, *Essais et conférences. Tome second*, Paris, Plon, 1971, p. 398.

3 Fabien EBOUSSI Boulaga, *Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 2009, p. 157.

4 Lire, Steve BOBONGAUD, *La dimension politique du langage : essai sur Éric Weil*, Roma, Gregorian & Biblical Press, 2011.

tionnement institutionnel fondé sur des valeurs d'humanisation de l'espace public. Si ma porte d'entrée dans leur pensée est la notion d'hétéronomie, entendue dans son sens politique chez Eboussi en tant qu'assujettissement subi, arbitraire dépersonnalisant, mon point d'arrivée quant à lui est la reconstruction politique empruntée à *Lignes de résistance* et au philosophe américain John Dewey. La démocratie n'est pas une proclamation ; elle est plutôt de l'ordre de l'invention d'une communauté qui fixe les contours de l'existence épanouie pour tous ses citoyens dont chacun est capable de diriger la cité.

La question d'ouverture du présent article sera résolue en deux temps, d'une part, examiner la critique de la politique chez nos deux auteurs puis d'autre part, proposer avec eux une perception de la liberté et de la démocratie.

1. Le rôle critique de la philosophie à l'encontre du gouvernement autocratique et l'État postcolonial

Le livre intitulé *Les conférences nationales en Afrique noire* de Fabien Eboussi Boulaga analyse l'État postcolonial africain sous le registre de l'hétéronomie politiquement qualifiée par l'auteur. Dans *Philosophie politique* Éric Weil, quant à lui, dénonce cet arbitraire à travers la figure du gouvernement autocratique. L'hétéronomie se perçoit de manière réelle au sein des systèmes politiques oppressifs, par le fait d'assujettir et d'être assujetti. Ces types de régimes liberticides fonctionnent par la peur et la terreur. Étant donné que nos deux auteurs ont critiqué ces pratiques, une lecture attentive de leurs propositions est nécessaire pour qui veut déconstruire l'oppression. C'est ce à quoi s'attèlent les lignes qui suivent, orientées par une hypothèse : dans les États de non-droit, la violence politique détruit l'individu qui devient amorphe, déstructuré par la domination et l'éclipse de ses droits fondamentaux.

1.1. La critique du gouvernement autocratique chez Éric Weil

Philosophie politique d'Éric Weil émet l'hypothèse selon laquelle « le gouvernement autocratique⁵ » représente un frein/ obstacle à l'éclosion des libertés individuelles et collectives ; par son idéologie, sa conception des institutions, il emploie la violence comme expression de gouvernement et détourne les institutions de leur finalité de raison et de liberté. Le gouvernement délibère seul, décide de manière unilatérale, exclut les autres instances politiques, circonscrit de manière univoque la nature d'une loi qu'il est seul à qualifier de valable et dont il fixe la validité. Le type autocratique de gouvernement minorise le citoyen qui n'a aucun droit de recours contre l'administration car la loi n'est qu'apparente dans un « État malade⁶ ».

5 Éric WEIL, *Philosophie politique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1984, p. 156.

6 *Ibid.*, p. 161.

Le système autoritaire use de structures de commandement et d'obéissance et promeut la peur et gouverne par la terreur. Le processus décisionnel est confisqué par un groupuscule qui banalise l'importance du suffrage universel. Le système autoritaire se caractérise par un « appareil de contrainte » c'est-à-dire qui est mis entre les mains du groupe dominant. L'État fonctionne par conséquent sous le modèle coercitif qui opprime « ceux qui pensent autrement » et ne se soumettent pas à la domination du groupuscule. L'idéologue choisit la violence, « violence de l'homme qui n'accepte pas le discours de tel autre homme et qui cherche le contentement en luttant pour son propre discours, qu'il veut unique, non seulement pour lui, mais pour tout le monde, et qu'il tente de rendre réellement unique par la suppression de tous ceux qui tiennent d'autres discours⁷ ». D'où la récusation des discours alternatifs et le refus du débat.

Le véritable problème de la figure du gouvernement autocratique à la suite de la lecture critique d'Éric Weil, est le constat de l'absence de participation du citoyen en ce qui concerne la prise des décisions. Ce type de pouvoir est également caractérisé par l'absence de délibération dans les décisions à prendre ; quand bien même elles existeraient, les procédures sont du ressort d'un groupuscule qui les oriente intentionnellement.

Pour prolonger la critique de l'administration défailante et incompétente soulignons que le petit peuple ploie dans une misère avancée car l'argent destiné à la réalisation des initiatives dont la téléologie s'arrime à la promotion du bien commun est détourné à des fins personnelles et égoïstes. C'est la personnalisation des fonds publics. À la tête de l'État autocrate se trouve une race d'individus mafieux aux vellétés budgétivores. En régime autocratique la fonction politique ou administrative est littéralement assimilée à la recherche de l'intérêt et à un facteur de promotion sociale. Accéder à un poste de responsabilité, c'est faire fortune en faisant « main basse⁸ » sur la richesse et l'économie du pays.

Au terme de notre présentation ciblée de la critique de l'arbitraire institutionnel caractéristique du gouvernement autocratique, il sied de noter en résumé l'absence des caractéristiques de l'État de droit démocratique : liberté d'expression, séparation effective des pouvoirs, respect des droits de l'homme, alternance politique par le moyen d'élections transparentes. Indiquons que la notion d'hétéronomie politique lue chez Fabien Eboussi Boulaga contient une grille d'analyse possible de la figure autocratique gouvernementale dénoncée par Éric Weil.

1.2. La critique de l'État postcolonial chez Fabien Eboussi Boulaga

La critique de l'État chez Fabien Eboussi Boulaga est présente dans *Lignes de résistance*, *La démocratie de transit au Cameroun* et *Les*

7 Éric WEIL, *Logique de la philosophie*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1950, p. 157.

8 MONGO BETI, *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation*, Paris, F. Maspero, 1972.

conférences nationales en Afrique noire. Ce dernier offre au lecteur la grille d'analyse de l'hétéronomie. Eboussi y diagnostique les causes du mal de la politique en Afrique. Son diagnostic critique contient 4 propositions :

« Les indépendances africaines ont été la ratification et la reconduction d'un régime d'hétéronomie⁹ » ; « L'hétéronomie idéalisée transforme des ci-devant colonies en États idéologiques¹⁰ » ; « L'État fétichiste, sans prise sur la réalité est structurellement mensonge et violence meurtrière¹¹ » ; « Par-là, l'État fétichiste est une rechute dans l'état de nature¹² »

D'où s'origine ce mal ? Fabien Eboussi Boulaga propose le concept d'hétéronomie qui est conçu et interprété comme absence de liberté exercée. C'est l'ensemble des procédés de domination politique qui fabriquent l'exclusion du citoyen de l'espace politique. Chez lui, le concept d'hétéronomie conduit à l'énonciation de la dissidence, comme capacité de dire non et de refuser d'être pris dans les mailles d'une acceptation de ce qui dénature l'humain en chaque personne. Attelons-nous à comprendre quelques-unes des maximes de *Les conférences nationales en Afrique noire*.

La première maxime se formule ainsi : « Les indépendances africaines ont été la ratification et la reconduction d'un régime d'hétéronomie ». Elle nous resitue dans la trajectoire historique des peuples colonisés d'Afrique. Nous la renommons, une hétéronomie originelle des pays jadis colonisés. L'hétéronomie est la conséquence du partage de l'Afrique des colonies entre grandes puissances. Colonisés, exploités sur leur propre sol au profit de la métropole, les peuples mystifiés étaient situés dans des espaces dont les ressources leur furent dépossédées. Ces populations regroupées dans des espaces souvent différents ne constituent pas des communautés politiques. Elles se retrouvent sans projet commun. Ces pays nouvellement indépendants se sont distingués par l'adoption sans critique des modèles constitutionnels occidentaux. Ces États, dépourvus de fondation théorique, s'accommodèrent de la prépondérance de la force nuisible au service du système autocratique. Plus tard, viendra régulièrement l'ingérence politique et financière. Tout comme, cette hétéronomie se vivra en tant que moyen pour les pays pauvres de se tourner vers les institutions financières internationales pour obtenir des dettes.

La deuxième maxime se formule ainsi : « L'État fétichiste, sans prise sur la réalité est structurellement mensonge et violence meurtrière ». Cette maxime se comprend comme une hétéronomie pratiquée à l'intérieur par l'usage de la violence pluri-forme dont la répression est la figure de cette pratique de l'arbitraire. L'on n'hésite pas à tuer, à voler, à mentir. Le présidentialisme décadent est la manifestation d'une politique où l'exécutif

9 Fabien EBOUSSI Boulaga, *op. cit.*, p. 95.

10 *Ibid.*, p. 97.

11 *Ibid.*, p. 101.

12 *Ibid.*, p. 107.

embastille le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif ; dans la pratique, l'on n'est pas sorti de l'imaginaire du Parti Unique. Ces pratiques aboutissent à des États en faillite.

« La critique de l'État fétichiste chez Eboussi Boulaga est un questionnement de l'État « africain » en tant qu'il est tributaire d'une ontologie thanatocratique (gouvernement par la mort) qui ne promeut pas l'humanité chez l'autrui (ici le peuple mystifié ou révolté). La problématique relative à la conquête et à la conservation du pouvoir prime sur les aspirations populaires. La relation du gouvernant au gouverné est une relation de maître à esclave. Selon cette vision étreinte, le seul droit et le seul devoir du *demos* (peuple) est d'obéir inconditionnellement aux injonctions totalitaires de l'autocrate qui unifie les consciences au moyen d'une épée de Damoclès¹³ ». Souvent, le peuple révolté et les bras armés entrent en lutte. Ce pugilat mortel s'est parfois soldé par l'écrasement des révoltés dont le sacrifice en fera plus tard des martyrs pour l'avènement d'une Afrique libre. La lutte est bien réelle entre les tenants du pouvoir qui y voient une chose à conserver et le peuple qui réclame son droit de choisir les dirigeants qu'il souhaite pour que tous mènent une vie épanouie.

Nous comprenons ainsi pourquoi au regard des violences permanentes ayant cours dans des États africains, Eboussi pense que ceux-ci stagnent voire, s'engouffrent dans un stade « pré-politique », propre des sociétés où la barbarie éclipse « l'état civil ». L'issue de secours de cet état de nature en appelle, selon lui, à penser le bien-vivre ensemble. Il le dit en ces mots :

L'« état civil » (...) se donne pour tâche et pour but suprême de maintenir la survie d'une communauté historique donnée, de la communauté humaine, en fondant son action sur la reconnaissance du rapport de l'homme à l'homme comme tel. (...) L'état civil se veut le dépassement de la passion *totalitaire*.¹⁴ »

En somme, pour déconstruire l'État postcolonial, Fabien Eboussi Boulaga établit ce qu'il nomme « les théorèmes de la déchéance » qui sont concentrés dans le concept d'hétéronomie, autre nom de la domination politique des citoyens confrontés à un arbitraire institutionnel sans nom. Notons cependant qu'il existe une possibilité de dissidence qui peut aller jusqu'à la révolte et la révolution violente ; c'est une perspective qu'analyse Weil à la suite de Hegel dans ce qu'il appelle les pathologies étatiques. Mais, Eboussi lui, refuse de ratifier l'action violente et préfère une résistance non violente par le biais d'un questionnement critique sur les institutions.

13 Albert AKONO, « Le procès eboussien de l'État postcolonial », inédit.

14 Fabien EBOUSSI Boulaga, *Christianisme sans fétiche*, Paris, Présence Africaine, 1981, p. 160. Comme il le suggère dans *Lignes de résistance* (pp. 231-232), Eboussi fait sans doute référence au concept de « corps politique civil » qui figure dans le fameux pacte du Mayflower par lequel une poignée de migrants (*Pilgrim Fathers*) s'engagèrent à agir en commun pour survivre (21/XI/1620) ; ce pacte est considéré comme un des textes fondateurs de la Constitution des États-Unis. Hannah Arendt a commenté cet événement dans *Essai sur la révolution*, Paris, Gallimard, 1967, p. 254.

Éric Weil ne défend pas non plus la révolution violente et pense que la véritable révolution se déroule au niveau du changement institutionnel. Il propose également comme résistance, la capacité pour l'homme de se convertir à la raison. Comment donc parvenir à la proposition constructive ?

2. Philosophie et reconstruction de la politique

Pour penser la contribution assignée par la philosophie à la politique, il convient d'examiner les thèses défendues par Fabien Eboussi et Boulaga Éric Weil. Les deux auteurs pensent à partir de l'État comme une communauté organisée en vue d'une délibération qui va dans le sens de l'efficacité. Les citoyens doivent donc se mettre ensemble pour affronter la violence naturelle et exister dans un environnement sociopolitique où la vie épanouie est l'apanage du grand nombre. Sans nous appesantir sur leurs conceptions de l'État, il nous faudrait plutôt répondre à cette question :

Comment Eboussi et Weil conçoivent-ils la démocratie ?

2.1. La conception de la démocratie défendue par Fabien Eboussi Boulaga

- **Thèse 1 : La démocratie se construit sur la base d'une liberté égale pour tous les citoyens.**

Le concept de démocratie a des propriétés qui sont universalisables. Tout être de raison devrait s'y reconnaître et justifier rationnellement le discours et les pratiques par une conception qui lui précède et qui est admise par différentes personnes. Cette universalité est en extension car elle recoupe les différentes conceptions du point de vue de la raison. Les propriétés de la démocratie sont ses caractéristiques universelles et universalisables.

La liberté est la propriété par laquelle se définit la démocratie. C'est une égale-liberté qui la fait être ce qu'elle est. L'on perçoit ici la manière d'écrire de Fabien Eboussi Boulaga qui emprunte ce concept d'égale-liberté à John Rawls, en vue de comprendre ce qu'est le principe qui devrait irriguer les participants voulant opter des principes de justice dans leur société. Une société qui se réclame démocratique est construite sur le principe de la liberté. Pour Fabien Eboussi Boulaga, la liberté est l'ensemble des processus institutionnels à travers lesquels l'homme est appelé à s'humaniser dans son rapport avec les autres.

La liberté se vérifie dans sa capacité à engendrer chez le citoyen une qualité de vie où il se prend en charge. Elle a une dimension anthropologique. Une personne libre pense, agit avec les autres de manière sensée. Cette liberté se vérifie au niveau institutionnel dans la capacité qu'a une personne de participer par exemple, à l'élaboration de la constitution. Si l'on s'intéresse à la personne humaine qui veut accomplir son projet de liberté,

elle se situe dans l'univers étatique où son engagement n'est pas entravé par l'arbitraire. La liberté qui est égale pour tous est structurée par un ordre légal respecté par tous les citoyens. Cette liberté devrait être égale pour tous ; ainsi, dans le domaine politique, les droits de chacun doivent être respectés car l'exercice du droit élabore la limite qui existe entre les personnes d'un même univers politique. Au sein d'un univers politique régi par le droit, existent différents types de liberté tel que formulés par John Rawls : la liberté d'association, le droit de voter, la capacité de participer et de s'engager dans la vie politique, le respect de l'intégrité physique mais aussi psychologique.

Fabien Eboussi Boulaga défend une conception de la liberté où l'homme trouve son épanouissement par la réalisation de ses possibilités dans une vie vécue selon la raison et le droit. C'est pourquoi, pour lui, la démocratie s'investit nécessairement dans un domaine étatique sensé. Une culture de la démocratie se reflète au sein d'institutions démocratiquement qualifiées. À ce titre, il y a un lien irréfragable, estime Paul Ricœur, entre une « liberté sensée¹⁵ » et une « institution sensée¹⁶ » ; pour lui, l'institution a pour fonction de voir éclore la liberté et de travailler à sa croissance.

En somme, le principe de la liberté se vérifie au niveau institutionnel dans la mesure où les personnes d'une communauté politique ont la liberté de choisir les personnes qu'elles veulent pour les charges de direction de la cité. En outre, elles ont la capacité de participer à l'élaboration de la constitution ; elles sont, ce qu'Éric Weil nomme des « citoyens actifs » représentés dans le cadre d'une Assemblée qui est le reflet de la société réelle dans sa variété d'opinions raisonnables et qui peuvent ainsi s'investir dans la transformation dialoguée entre le gouvernement, le parlement, l'opinion publique. La liberté est concrète en ce qu'elle est la capacité d'agir que possède une personne qui vit dans un cadre décent. L'État aura donc pour rôle de protéger et de garantir ces libertés des citoyens.

- ***Thèse 2 : La démocratie implique une renonciation à la violence et institue la discussion dans une société fondée sur la fraternité ; c'est un gouvernement construit sur la raison.***

À la suite du principe de la liberté défendue comme condition *sine qua non* d'un régime démocratique, Fabien Eboussi Boulaga évoque la valeur de la fraternité qui structure un tel espace politique. Avant de poser la fraternité comme condition de vécu démocratique, il prend le soin de rappeler avec Éric Weil que la démocratie a son fondement dans la discussion et la récusation de la violence.

Du point de vue de l'essence de la démocratie, l'on est situé dans un espace qui récuse la violence et choisit plutôt l'argumentation raisonnable.

15 Paul RICŒUR, « Le philosophe et le politique devant la question de la liberté », publié dans *La liberté et l'ordre social*. Rencontres Internationales de Genève, Tome XXII (1969), p. 47

16 *Ibid.*

La démocratie se définit comme étant un régime qui opte non pas pour la contrainte mais pour l'argumentation par la preuve. Elle récuse l'intimidation, le recours à la force destructrice. Ce serait donc une contradiction dans les termes que de voir une démocratie construite sur la répression des libertés du citoyen. Les personnes de cet espace décident de vivre selon la raison raisonnable. Ils se reconnaissent tous le statut de personnes raisonnables. Cet espace de respect mutuel et de reconnaissance réciproque établit une fraternité qui va au-delà de l'ethnie. L'on comprend pourquoi, pour Fabien Eboussi Boulaga, « la fraternité ou l'amitié civique est un des axiomes de la démocratie¹⁷ ». La fraternité provient du sens raisonnable que les personnes d'un même espace accordent à leur vie de citoyens. La fraternité provient du sens que les membres d'une communauté attribuent à la vie où tous se reconnaissent comme partie prenante de sa transformation. La démocratie est une option prise par ces personnes qui désirent inventer ensemble un espace vivable où chacun parvient à assumer son existence en termes de vie épanouie. Tous ses membres œuvrent à l'invention d'un espace sensé qui est en quête d'une bonne qualité de vie. Cela commence par la décision du choix de ce qui édifie l'autre et soi-même.

Pour Fabien Eboussi Boulaga, la démocratie n'est pas donnée ; elle est à inventer ; elle est à être créée. D'elle, dépend le devenir des peuples. Ceux-ci devraient opter pour la vie raisonnable par chacun de ses membres. Une société démocratique est un espace de diffusion du savoir utile en vue de résoudre les problèmes qui adviennent au sein d'une communauté. C'est pourquoi, un tel espace démocratique commence par la démocratisation du savoir à toutes les couches de la société qui ainsi, sont munies d'éléments de transformation de leur réalité. Une ignorance volontairement entretenue telle qu'il la critique, pour lui, est le fait de fermer les sociétés à des compétences qui commencent par la création d'espaces scolaires et universitaires où les gens apprennent à être utiles à leur communauté. La société démocratique investit donc toutes les compétences d'une société afin que chacun puisse contribuer par exemple à lutter contre la pauvreté ou à créer les conditions d'une richesse démocratisée, à laquelle tous reçoivent les bienfaits de leurs efforts.

- ***Thèse 3 : La démocratie est de l'ordre d'un fonctionnement institutionnel porté par l'action raisonnable ; c'est un espace politique régulé par des lois connues de tous les membres et appliquées par les membres d'une communauté politique.***

En parlant d'institution, Fabien Eboussi Boulaga pense que « l'homme est une institution » ; il continue son argument en faisant appel à une conception du peuple comme institution. Pour lui, l'homme représente une institution dans la mesure où il est capable d'inventer les conditions où la

17 Fabien EBOUSSI Boulaga, « La démocratie n'est pas un borborygme », *germinalnewspaper.com*[en ligne], 10/06/2012 (consulté le 24/02/2016).

vie épanouie est l'objectif de la présence d'une société organisée. Celle-ci grandit à travers le fait d'un espace régulé. Cela nécessite de savoir quelles sont les actions qui sont permises et celles qui sont interdites. Une telle perspective insiste donc sur l'espace de droit qu'est l'État démocratique. Le cadre légal énonce des modes de fonctionnement de la société et ceux-ci sont connus par tous les membres d'une telle société. La coopération entre les membres est codifiée par des devoirs connus et des attentes des membres. Il y a donc une répartition des charges et des avantages qui touchent l'ensemble social.

L'espace public représente cette dimension de la société qui est munie de procédures légales acceptées par les membres qui veulent vivre de manière organisée. Tous les membres d'une communauté sont sensés savoir le contenu des exigences des lois et les comportements conséquents prévus par celles-ci. Chaque membre est passible d'être sanctionné par les autres au cas où il contreviendrait à l'ordre raisonnable de la société.

Si la démocratie a pour fondement la discussion au sein d'une communauté politique et ses instances décisionnelles, il importe d'en dégager quelques principes qui l'accompagnent. Qu'est ce qui est souhaitable pour cette communauté ? Qu'est-ce qu'elle se permet d'énoncer et de vivre ? Qu'est ce qui, du point de vue rationnel, représente des moyens de résolution des problèmes qu'elle rencontre ? La démocratie oriente l'action présente ; elle ne se satisfait pas des présidents à vie. À l'image de la science et de la technique en évolution perpétuelle, l'œuvre démocratique a besoin de renouvellement permanent de ressources et de personnes. Elle se renouvelle donc par un choix de personnes aptes à conduire la communauté vers son renouvellement.

• Thèse 4 : La démocratie est un processus d'humanisation de soi et de l'espace public qui aboutit à une vie épanouie de tous les citoyens.

Chaque individu au sein d'une société doit être à même de réaliser les capacités inhérentes à sa vie accomplie. C'est en cela que Fabien Eboussi Boulaga fait appel à la pensée d'Armartya Sen et de Matha Nussbaum. La personne au sein d'une communauté est capable d'examiner la liberté et perçoit si elle est réalisée ou quels en sont les obstacles. Une société humanisée s'investit donc à libérer ses membres de manques. Elle travaillera à ce que chacun ait une bonne alimentation, puisse avoir un logement décent, affronter la maladie, être suffisamment instruite par une éducation de qualité. Une telle communauté civilisée regroupe par conséquent des citoyens qui coopèrent à la réalisation de leurs capacités en s'entraidant.

La liberté est un critère d'évaluation des politiques publiques par rapport à la qualité de vie de tous les citoyens ; la société avance-t-elle ou recule-

t-elle ? La nature du progrès matériel se vérifie-t-elle en termes de qualité de vies améliorées à travers le minimum de structures qui permettent aux êtres humains d'être épanouis ? Peuvent-ils bien se soigner dans des structures qui leur permettent de faire face de manière convenable aux maladies ; du point de vue du dernier de la société, sera-t-il à même d'aller se soigner dans un hôpital décent ; ou alors, l'homme d'en haut sera-t-il obligé d'aller se soigner en Europe pour augmenter son espérance de vie ?

Pour Fabien Eboussi Boulaga, le respect de l'intégrité à la fois, physique, morale et intellectuelle n'est pas un luxe ; ces dimensions de l'intégrité sont des critères concrets qui permettent à un être humain de se percevoir comme vivant selon les valeurs de la justice, de l'efficacité et qui font de lui un citoyen raisonnable et épanoui. Ce citoyen dispose par conséquent de moyens qui lui permettent d'avoir un « mieux-être », en tant qu'il augmente ses connaissances ; qu'il peut vivre moralement.

La liberté est donc le critère significatif qui permet d'évaluer le développement d'une société en termes de qualité de vie améliorée. Les libertés des individus en termes de capacités de réaliser leurs souhaits raisonnables constituent l'essence même d'un régime politique porté par le progrès de ses membres. La liberté est donc le critère significatif qui permet d'évaluer le développement d'une société en termes de qualité de vie améliorée. Les libertés des individus en termes de capacités de réaliser leurs souhaits raisonnables constituent l'essence même d'un régime politique porté par le progrès de ses membres.

Une communauté démocratique conduit à l'humanisation de soi et de ses membres. En somme, pour Fabien Eboussi Boulaga, « la démocratie a pour projet la production des humains véritables ». En outre, la démocratie implique un processus au sein duquel les citoyens peuvent participer à l'élaboration de la constitution. La liberté dans *La crise du Muntu* est entendue comme l'extension pour l'homme de réaliser ses possibilités. Quelles sont les possibilités humaines en matière d'éducation, de santé, de valeurs traditionnelles ? La liberté est le socle des possibilités humaines ; la liberté est par conséquent, la « possibilité humaine d'affronter sa situation, de la comprendre et, par-là, de la transformer, afin de se transformer¹⁸ ». La liberté de voir autrement est un changement de régime, un retournement contre l'initial de la faillite pour un nouveau commencement ; qui donne à un autre traitement des questions éthiques et politiques.

La démocratie est la réinvention d'une communauté de citoyens respectueux les uns des autres et respectueux des accords qui régissent leur être ensemble. Ils se construisent sur la base du respect de la parole qu'ils se donnent comme gage de l'équilibre de leur nation. C'est le lieu d'association de personnes désireuses de travailler ensemble pour leur bien-

18 Fabien EBOUSSI Boulaga, *La crise du Muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence Africaine, 1977, pp. 78-79.

être. Chacun exige seulement d'être respecté en sa personne et ses biens contre la puissance si elle devient inhumaine. En clair, « la réinstitution de l'humain est le véritable enjeu de la démocratie¹⁹ ».

2.2. La reconstruction de la politique à partir de la pensée d'Éric Weil

Je me propose de comprendre la phrase suivante : « La démocratie moderne s'est toujours définie elle-même comme un système politique qui vise *le progrès matériel* et moral des membres du corps politique²⁰ » ; ensuite, je vais devoir réfléchir sur la conception du gouvernement constitutionnel proposée par Éric Weil.

2.1.1. Démocratie, liberté et progrès

La liberté se vit au sein d'une communauté où les personnes collaborent entre elles dans la transformation de leur réalité. Elle s'inscrit donc dans un espace social où l'homme vit en humain avec ses semblables. La liberté dans sa dimension concrète se vit au sein des institutions politiques qui portent l'action dite raisonnable. L'homme veut être participatif dans les conditions de vie qu'il doit transformer afin d'atteindre au contentement. Reconnaissons cependant avec Paul Ricœur que « la liberté de chacun reste sans contenu si elle n'est pas reconnue par les autres, garantie par la loi, protégée par l'ordre public²¹ ». Cette citation met également en jeu le rôle des institutions dans le vécu de la liberté. Celles-ci doivent être le cadre qui accompagne la liberté du sujet à son épanouissement. Ce sera toujours une tension entre d'une part, ceux qui par qui les institutions fonctionnent et la liberté individuelle. Les responsables des institutions devraient desabsolutiser l'État, selon le mot de Paul Ricœur, et se considérer comme des serviteurs publics. En tant que tels, les serviteurs ont un délai limité dans le service rendu ; et ils doivent rendre compte aux mandants qui leur confient la charge de gérer le bien commun.

La liberté s'invente donc sans cesse à travers cette confrontation qui devrait aboutir au respect de la dignité de chaque personne. À cet égard, l'on parvient à renouveler la création infinie d'une liberté quotidienne qui prend sens dans la vie des gens. Comment l'homme moderne qui veut être libre peut-il exercer sa liberté au sein d'un système démocratique ? Cette conception de l'homme qui détermine sa liberté en se servant des sciences et de la technique en vue d'améliorer son quotidien et atteindre le contentement peut également se forger une conception de l'État moderne où il entend prendre une part active.

19 Fabien EBOUSSI Boulaga, *Lignes de résistance*, Yaoundé, Éditions Clé, 1999, p. 240

20 Éric Weil mène cette réflexion sur la démocratie dans *Cahiers Éric Weil IV, Éric Weil. Essais sur la philosophie, la démocratie et l'éducation*, p. 116.

21 Paul RICŒUR, « Le philosophe et le politique devant la question de la liberté », dans http://palimpsestes.fr/textes_philo/rig/ricœur-liberte.pdf, consulté le 13 février 2017.

La visée de l'idéal démocratique est le progrès de l'humanité. Les membres qui constituent une communauté politique sont appelés à la réalisation du progrès non seulement matériel mais aussi moral. Le libéralisme qui apparaît au 19^e siècle promeut les libertés individuelles. Il fait honneur aux libertés d'expression, de réunion. La pensée contemporaine quant à elle insiste sur l'État comme lieu de réalisation de l'idéal de progrès. L'État comme structure doit travailler à la réalisation du bien-être des citoyens qui participent à une société qui lutte contre la violence naturelle.

Éric Weil pense le progrès à partir d'une vision de la science et de la technique. C'est la quête d'un davantage vers quoi les hommes de sciences veulent conduire l'humanité à mieux être et à mieux vivre. D'où tirons-nous cette idée ?

Le concept de progrès, d'un toujours plus, d'un toujours mieux dirige les efforts des hommes de science, qui se disent justement des chercheurs, des gens qui poursuivant une quête de nouveaux résultats lesquels, afin que l'unité du discours ne soit pas détruite, doivent pouvoir s'ajouter au trésor des connaissances actuelles²².

L'idée de progrès qui apparaît dans cette citation est celle d'une quête perpétuelle vers un davantage de mieux être pour l'humanité. Les chercheurs, hommes et femmes de sciences travaillent ainsi sans cesse à ce que les conditions de la science évoluent en fonction des besoins de l'humanité. La science évolue continuellement à travers un ajout de découvertes qui s'améliorent au jour le jour. En fonction des problèmes rencontrés, le chercheur se met au travail afin d'affronter la difficulté. Il travaille de concert avec les autres chercheurs pour solutionner les difficultés qu'affronte le genre humain.

L'homme veut améliorer ses conditions de vie. Il sera sans cesse insatisfait de la maîtrise sur les éléments qui lui échappent dans la nature à transformer. L'intention du progrès est à la fois, de devenir au service de l'homme dans le respect de la nature environnante. « On lutte contre la maladie, la faim, la douleur, seulement dans la mesure, et à partir du moment où l'on pense qu'elles peuvent être éliminées par une action humaine²³ » qui travaille à réduire le mécontentement des hommes. Les hommes et femmes de sciences ne sont pas situés au niveau de la décision à prendre. Ils savent qu'il existe au sein de la société des personnes dont le rôle est de « sauvegarder la collaboration sociale et (...) garantir la durée de la communauté²⁴ ».

L'État démocratique œuvre à ce que les citoyens atteignent au contentement. Il cherche quel est l'intérêt des membres de la communauté

²² Éric WEIL, *Essais sur la nature, l'histoire et la politique*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1999, p. 60.

²³ *Ibid.*, p. 72.

²⁴ *Ibid.*, p. 86.

politique afin de le réaliser. Le progrès a deux dimensions, à la fois matérielle et morale. La dimension matérielle est d'œuvrer au bien-être des citoyens. Le bien-être se mesure par la qualité des structures de santé et d'éducation au sein d'un État. Les règles de la communauté aident ses membres à bien vivre ; celles-ci permettent à la communauté de continuer de vivre aussi longtemps que des membres y feront partie. La communauté trouve sa finalité dans les valeurs qui la structurent. Ses membres se reconnaissent une égale dignité du statut de personne. Elles se sentent partie prenante de la vie de ce tout communautaire. Elle promeut ainsi de la solidarité de tous les membres entre eux et avec ceux des autres communautés. La solidarité entre les membres est continue ; ses membres sont portés par l'élan de se sacrifier les uns pour les autres. La démocratie dans son acception moderne permet de penser la liberté en la mettant en lien avec la situation concrète des droits de l'homme. C'est s'intéresser aux personnes concrètes afin qu'elles ne soient pas malnutries. Les droits de l'homme deviennent abstraits si une société ne s'intéresse pas à la qualité des soins à donner aux malades. La véritable fraternité vient à inventer des structures pour que soient évitées les morts précoces.

La dimension morale de la politique telle que voulue par Éric Weil quand il interprète la démocratie du monde contemporain est l'appel au choix de la raison contre la violence. Il s'agit pour les hommes modernes de travailler en ayant à l'horizon « la recherche libre de la liberté de l'homme en vue du sens, recherche d'une conscience plus claire et d'une action plus cohérente, d'une conscience plus cohérente et d'une action plus claire²⁵ » cela, dans la pleine conscience de ce qui en l'homme est un mélange de désir arbitraire et de volonté de justice.

Comment cette conception de la démocratie fondée sur une idée du progrès se concrétise-t-elle chez Éric Weil ? Nous émettons l'hypothèse selon laquelle, la démocratie se réalise par et dans le gouvernement constitutionnel.

2.2.1. Le gouvernement constitutionnel

Pour Éric Weil, le gouvernement constitutionnel favorise l'implication des instances républicaines dans la prise de décisions.

« Pour nous résumer, écrit Weil, la différence formelle entre le type autocratique et le type constitutionnel est une différence entre les institutions et s'exprime dans la différence des lois qui déterminent ces institutions²⁶ » ; pour lui, le gouvernement constitutionnel est le résultat d'une révolte contre le gouvernement de type autocratique. Le gouvernement de type constitutionnel, bien que toujours tenté de déchoir dans l'arbitraire, a toutefois des caractéristiques qui résolvent le paradoxe

25 Éric WEIL, « Politique et morale », in *Philosophie et réalité*, Paris, Beauchesne, 1982, p. 253.

26 Éric WEIL, *Philosophie politique*, p. 159.

de l'État autocratique. Il préconise l'indépendance des tribunaux et la participation des citoyens à la législation et à la prise des décisions politiques. Les citoyens peuvent participer à la prise de décisions et à la constitution des lois. Ce type de gouvernement est fondé sur la discussion.

2.2.2. La discussion dans le gouvernement constitutionnel

Pourquoi discuter ? Les citoyens veulent prendre part aux problèmes et aux affaires qui concernent la communauté et la société sur le plan étatique. Ils échangent entre eux sur des sujets à résoudre. En tant que modernes, ils cherchent les solutions rationnelles et raisonnables à leurs problèmes. Ils pourraient par exemple, se rencontrer pour savoir comment faire face aux problèmes de l'insalubrité et des érosions dans les quartiers populeux de Kinshasa ou des bas-fonds infects des quartiers marécageux de Douala. Cette discussion est encadrée par le gouvernement qui, avec les citoyens cherche également les bonnes solutions. Le gouvernement instaure la discussion. Son autorité vient de sa capacité à la mettre en place et à la guider. Il lui revient de déterminer le moment de l'action de transformation.

La discussion sert de cadre de définition des problèmes et de lieu d'élaboration des décisions. Le parlement a donc pour rôle d'accueillir ce cadre et contrôle l'action du gouvernement. À travers le parlement, le gouvernement peut connaître l'opinion de la Nation. Le contrôle que le parlement exerce sur le gouvernement l'aide à plusieurs titres. Le gouvernement est apte par ce qu'il entend au parlement de contrôler l'action de l'administration. Il est capable de demander à l'administration d'effectuer des compromis entre l'efficacité qui est son premier rôle et les demandes en provenance de la morale historique. Elle doit intégrer les vues qui proviennent des minorités, les demandes des régions, les désirs des corporations.

2.2.3. De la discussion pour l'élaboration de la constitution

De la discussion dans l'élaboration de la constitution. Éric Weil revient sur l'exemple de l'Angleterre relatif à l'élaboration participative de la constitution. Elle a été soumise à la discussion de toutes les franges de la société. Là-bas, la « loi fondamentale a été le sujet d'une discussion qui ne s'est pas arrêtée depuis, au bas mot, la fin du XVI^e siècle ; discussion qui a été libre, à laquelle tout le monde pouvait participer et participait, par des pamphlets, des prêches, des discours au Parlement et sur la place publique, des débats organisés (et non seulement au Parlement) ou spontanés, sans censure²⁷ ». Cela démontre qu'une communauté qui veut penser sa loi fondamentale, ses concepts de justice, du droit naturel gagne en qualité participative des citoyens qui s'investissent à trouver les conditions de leur

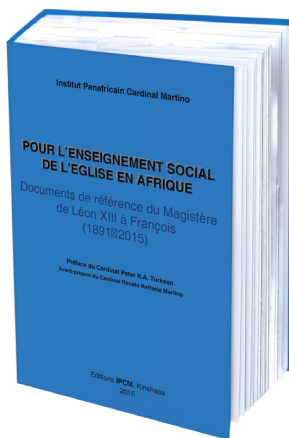
27 Éric WEIL, *Essais et conférences*. Tome 2, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1991, p. 96.

vivre-ensemble. L'exemple de l'Angleterre provient de ce qu'il reconnaît à la fois le respect de la loi ainsi que l'élaboration participative de la constitution. Une telle constitution est le reflet de la prise de conscience de la société ; toutes ses sphères peuvent s'y reconnaître.

Conclusion

Il était question de réfléchir sur la contribution de la philosophie pour l'invention des sociétés démocratiques. À cet égard, nous avons médité avec Fabien Eboussi Boulaga et Éric Weil. Les figures du gouvernement autocratique et celle de l'État postcolonial se caractérisent par le mépris du droit et la frustration dans la solution des besoins légitimes des citoyens. Par une critique du gouvernement autocratique, Éric Weil fustige ce dernier qui empêche la participation du citoyen dans l'élaboration des décisions en vue de la durée de la communauté dans l'histoire ; le gouvernement de l'État postcolonial est pris à partie par Fabien Eboussi Boulaga car il est une structure où fonctionne la violence politique propre des régimes d'hétéronomie. Nos deux auteurs proposent, en retour, un fonctionnement institutionnel fondé sur la démocratie. Celle-ci est une invention participative des citoyens se reconnaissant mutuellement leur droits fondamentaux et leur dignité ; les institutions ont pour projet de voir naître la liberté des citoyens. ■

Vient de paraître !



Tout savoir sur la Doctrine sociale de l'Église catholique !

« Pour l'enseignement social de l'Église en Afrique »

(Éditions IPCM)